**Zeitschrift:** PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

Herausgeber: Pro Senectute Suisse

**Band:** - (2000)

**Heft:** 5: Bénévoles : le jeu de la discrétion

**Artikel:** Le travail de l'ombre : sujet public

Autor: Seifert, Kurt

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-789335

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Volontaires ... en tournée de collecte



... l'heure de faire les comptes

# Le travail de l'ombre: sujet public

La Suisse est peuplée de volontaires, pourtant le bénévolat ne jouit que de peu de considération dans l'opinion publique. Les choses devraient changer, puisqu'en 2001 aura lieu l'Année internationale des volontaires. Comment Pro Senectute veut-elle empoigner le sujet ?

Les chiffres sont impressionnants : en Suisse, une personne sur quatre s'engage dans une activité bénévole et cela à raison d'une moyenne de trois heures et demie par semaine. Dans le domaine social, 7-10% des Helvètes consacrent jusqu'à 42 heures par année à des activités bénévoles. Voilà qui représente entre 22 et 32 millions d'heures de travail. Une bonne partie de ce temps est dévolue à la prise en charge de personnes âgées. Les femmes sont les plus nombreuses à œuvrer comme volontaires. Leur engagement ne suscite guère la reconnaissance des milieux politiques, quelle qu'en soit la couleur, alors qu'ils clament pourtant combien l'engagement citoyen est important.

L'Année internationale des volontaires qui approche offre l'occasion de mettre en lumière ce travail de l'ombre si nécessaire à la société (voir encadré). Pour les organisations sociales qui font appel au bénévolat, cette année représente à la fois une chance et un défi : l'occasion d'examiner le travail de ses bénévoles, d'en débattre et de voir comment il doit se présenter à l'avenir. Cette discussion s'impose de toute urgence, ne serait-ce que pour dissiper certaines différences de conception.

Comment les bénévoles se distinguent-ils des personnes accomplissant un *mandat honorifique* ou un *temps social*? Selon la définition des Nations Unies, instigatrices de l'Année internationale, on entend par volontaire toute personne qui s'acquitte d'une tâche en

dehors de sa famille, sans percevoir de dédommagement financier. Exercent un mandat honorifique les personnes qui, avec ou sans dédommagement, s'acquittent d'une fonction de conduite dans tel ou tel organe d'une association. Quant aux personnes engagées pour un temps social, elles effectuent certaines tâches sur la base d'un contrat conclu avec une institution. Elles ne sont pas rétribuées selon un barème, mais reçoivent un argent de poche amélioré.

#### Volontaire chez Pro Senectute

L'histoire de Pro Senectute repose en grande partie sur l'engagement bénévole. C'est ainsi par exemple, que les femmes bourgeoises, qui dans les années vingt, trente et quarante s'engageaient pour Pro Senectute, ont fait connaître dans leur milieu la situation des vieillards démunis. De cette manière, elles ont contribué au fil des décennies à faire accroire la nécessité de mettre sur pied une assurance-vieillesse publique. L'exemple montre encore combien l'activité caritative souvent décriée peut conduire à un projet politique et à un changement de position.

Qu'en est-il aujourd'hui? La statistique du personnel des organisations cantonales de Pro Senectute indique pour l'année en cours 5 400 personnes travaillant sous contrat pour un total de près de 900 postes à plein temps, environ 2 700 personnes engagées pour un temps social et plus de 10 000 volontaires. Dans ce dernier groupe, on trouve surtout les représentants locaux (3 500); 3 100 personnes œuvrent comme bénévoles à la collecte de fonds ; 2 200 sont engagées au titre de Sport et mouvement. L'aide à domicile requiert plus de 800 volontaires, alors que 500 femmes et hommes s'activent autour de la formation, des manifestations et loisirs communautaires. Enfin, 660 personnes exercent dans tout le pays une fonction de conduite au sein de la Fondation pour un mandat honorifique.

## Sismographes et ...

La collaboration avec les volontaires varie sensiblement d'un canton à l'autre. Certaines organisations cantonales leur offrent régulièrement une formation continue alors que d'autres accordent trop peu d'importance à cette richesse que représente le bénévolat.

Pourtant les choses sont claires : on ne saurait piller sans scrupule cette ressource qui a besoin de soins diligents. Les professionnels, qui ont affaire régulièrement aux bénévoles, manquent toujours de règles et de normes contraignantes qui leur permettraient de gérer leurs relations avec eux. C'est pourquoi Pro Senectute rédige actuellement un manuel qui contiendra des directives.

On prévoit en particulier des dispositions sur le temps d'engagement, la tenue de cahiers des charges, la formation et le perfectionnement, l'attestation du travail accompli et le remboursement des frais. Les volontaires auront le droit de recevoir des informations régulières sur les activités de la Fondation.

#### ... ambassadeurs

C'est ainsi que les bénévoles pourront agir en tant qu'ambassadeurs de Pro Senectute auprès de l'opinion publique. En même temps, tels des sismographes, ils prendront le pouls de la population et donneront aux responsables de l'organisation des indications précieuses sur les lacunes et les points douloureux.

A côté du volontariat institutionnalisé, il existe aussi un bénévolat dans le cadre de la famille et des réseaux de voisinage qu'il ne faut pas négliger. C'est ainsi que les jeunes retraité(e)s (jusqu'à 74 ans) accomplissent jusqu'à 40% des activités informelles non rétribuées. On relève par exemple l'aide de voisinage ou la prise en charge d'enfants étrangers à la famille. Même au delà de 75 ans, cette proportion atteint encore 19%. Renforcer ces réseaux informels est une tâche qu'il ne faut pas négliger, car elle gagnera en importance à l'avenir.

### Pas d'opposition

L'exemple de ces petits réseaux le montre fort opportunément : on ne peut opposer le volontariat à l'action sociale professionnelle. Une enquête européenne, menée par la gérontologue française Claudine Attias-Donfut, Les solidarités entre générations : vieillesse, famille, Etat, montre qu'aider efficacement les personnes âgées requiert un fonctionnement harmonieux des solidarités dans la famille et la société. Le bénévolat ne constitue pas un substitut de l'action sociale des services privés et publics, mais bien son complément indispensable.



Une conversation à l'extérieur : auel bienfait!

# Année internationale des volontaires